

- Réactualisé le 30 novembre 2020

PROGRAMMES DE FORMATION 2020-2021

FORMATION CONTINUE A DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
TITULAIRES DE LA CARTE PROFESSIONNELLE



Crédit photos Art et Lumières



PRESENTATION

Formation continue obligatoire pour les agents immobiliers :

Le décret 2016-173 du 18 février 2016 rend obligatoire la formation continue pour les professionnels de l'immobilier à compter du 1^{er} avril 2016.

Le respect de la formation continue conditionnera notamment le renouvellement de la carte professionnelle de l'agent immobilier.

Qui est concerné ?

Sont concernés par l'obligation de se former ; tous les professionnels de l'immobilier ; titulaire de la carte professionnelle T, G ou S, ainsi que leurs collaborateurs salariés ou non (agents commerciaux, négociateurs immobiliers)

A noter que les gestionnaires de patrimoine, assureurs, spécialistes de la cession d'entreprise ou encore les courtiers ; dès lors qu'ils sont titulaires de la carte Transaction, ont obligation de remplir les conditions de formation continue.

Quelle durée ?

La durée de la formation est fixée à 14 heures par an ou 42 heures tous les trois ans.

Dans quels domaines ?

Les activités devront notamment avoir trait aux domaines juridique, économique, commercial, à la déontologie ainsi qu'aux domaines techniques relatifs à la construction, l'habitation, l'urbanisme, la transition énergétique. Elles devront avoir un lien direct avec l'activité professionnelle exercée. 2h au moins devront traiter de la déontologie.

Quels sont les atouts de notre organisme de formation ?

En tant qu'organisme de formation enregistré, **EOfIMMO** répond aux obligations fixées par le décret pour délivrer aux professionnels de l'immobilier **une attestation conforme pour le renouvellement de leur carte professionnelle**.

Référencé auprès de **DATADOCK**, notre organisme de formation répond aux **23 critères de qualité exigés par les organismes de financement** pour que vos formations soient prises en charge.

Depuis juillet 2020 notre organisme est également **certifié QUALIOPi**. Cette certification devient obligatoire pour tous les organismes de formation souhaitant permettre à leur stagiaire la prise en charge de leur formation par un organisme de financement.

Des formations dispensées par une professionnelle de l'immobilier. Madeleine PERRIN, titulaire d'un DESS en droit immobilier, ancienne juriste, formatrice et expert en immobilier depuis plus de 15 ans, propose des formations **adaptées aux différents niveaux des collaborateurs et directement liées à aux activités professionnelles de l'agence**.

CABINET D'EXPERTISE ET DE FORMATION EN IMMOBILIER

76 avenue Maréchal Foch-Résidence Cœur Boisé-40130 CAPBRETON

tél 06.18.07.60.06/05.58.55.59.55- eofimmo@gmail.com-www.eofimmo.fr

RCP Gras Savoie 127 103 754 -Entreprise individuelle immatriculée sous le N°SIRET 450.694.641.00025

Par ailleurs, enseignante et jury d'examen pour des étudiants de niveau Licence Responsable d'Affaires en Immobilier à l'Ecole TALIS de Bayonne, le référentiel de formation est ajusté chaque année en fonction des nouvelles réglementations.

- **Quelques chiffres :**

Chaque année, **EOFIMMO** forme des centaines de stagiaires en immobilier :

- + de 60 étudiants par an en niveau Licence Responsable d'Affaires en Immobilier avec un taux de réussite de 85% par an.
- Des dizaines d'agences immobilières et collaborateurs formés
- 100 % ont obtenu l'attestation de suivi de formation nécessaire au renouvellement de leur carte professionnelle
- 100% des stagiaires bénéficiant de droits au financement ont pu voir leur formation prise en charge totalement ou partiellement.
- 95% des stagiaires sont satisfaits voire très satisfaits de la formation délivrée par EOFIMMO

Crédit photos Art et Lumières

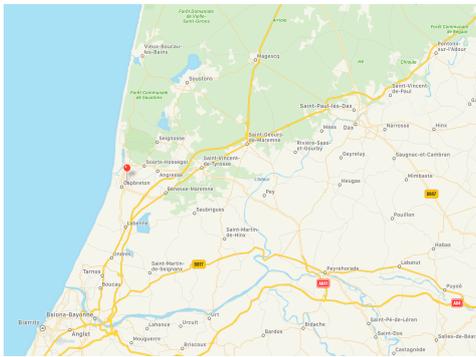


- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.
Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.
- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter
250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.
300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Réservation** : Pour réserver votre formation, contactez-nous le plus en amont possible (au moins un mois avant) pour préparer votre dossier à transmettre à votre organisme de financement.
- **Lieu et date de formation** : Nous fixons la date et le lieu de formation avec vous.
Toutes les formations peuvent être dispensées au sein de nos locaux adaptés avec du matériel de qualité ou au sein de votre agence immobilière ou entreprise.

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :
06.18.07.60.06/05.58.55.59.55
eofimmo@gmail.com

Adresse :
EOFImmo
76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
40130 CAPBRETON

PROGRAMMES DE FORMATION 2020-2021

DEONTOLOGIE ET METIER DE L'AGENT IMMOBILIER

- Le métier d'agent immobilier : le mandat, la responsabilité de l'agent immobilier
- Trafin- la responsabilité de l'agent immobilier en matière de lutte contre le blanchiment d'argent
- RGPD : Règlement Général de la Protection des Données et la responsabilité de l'agent immobilier
- Non-discrimination à l'accès au logement

GESTION LOCATIVE -Les baux d'habitation et commerciaux :

- Nouveauté et points actualité : Loi ELAN et Loi ALUR
- Le bail d'habitation dans le vide – à jour de la loi ALUR et de la loi ELAN
- Le bail d'habitation meublé – à jour de la loi ALUR et de la loi ELAN
- La location saisonnière- à jour des dernières réglementations
- Les baux commerciaux – à jour de la loi PINEL
- Déclaration des revenus fonciers

TRANSACTION IMMOBILIERE- Les étapes de la vente d'un bien immobilier

- La transaction des biens immobiliers dans l'ancien
- La transaction des locaux professionnels et commerciaux
- La prospection immobilière
- L'estimation des biens d'habitation
- L'estimation des biens professionnels et commerciaux
- L'achat dans le neuf : la VEFA
- Droit de l'urbanisme
- La vente d'un lot de copropriété
- La vente d'un logement occupé
- Droit des contrats

Les autres thèmes :

- Les dispositifs de défiscalisation
- L'achat en SCI
- La fiscalité immobilière
- Le viager

Nous pouvons également vous proposer des programmes sur mesure en fonction des besoins spécifiques de votre agence immobilière

PROGRAMMES DE FORMATION 2020-2021

DEONTOLOGIE ET METIER DE L'AGENT IMMOBILIER

PROGRAMME DE FORMATION 2020-2021

LE METIER DE L'AGENT IMMOBILIER

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, salariés-négociateurs, commerciaux, autres professionnels de l'immobilier.

S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservée aux professionnels de l'immobilier

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON

Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter :

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.

300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Objectifs de la formation :**

Connaître le rôle de l'agent immobilier, ses obligations et sa responsabilité

Connaissance des principaux textes réglementant le métier d'agent immobilier

- **Contenus de la formation :**

La définition du rôle d'agent immobilier

La loi Hoguet et son décret d'application

Les obligations, responsabilités de l'agent immobilier ; règles de déontologie

Le mandat, le bon de visite, le droit à honoraires

Jurisprudence et cas pratiques

- **Durée :**

7h00 soit une journée d'intervention

- **Moyens et méthodes pédagogiques :**

Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques

Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique

CABINET D'EXPERTISE ET DE FORMATION EN IMMOBILIER

76 avenue Maréchal Foch-Résidence Cœur Boisé-40130 CAPBRETON

tél 06.18.07.60.06/05.58.55.59.55- eofimmo@gmail.com-www.eofimmo.fr

RCP Gras Savoie 127 103 754 -Entreprise individuelle immatriculée sous le N°SIRET 450.694.641.00025

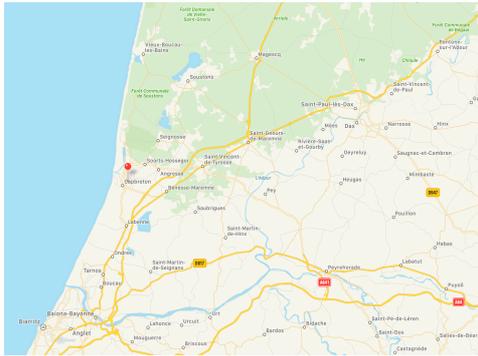
- **Modalité d'évaluation et finalités** : test en fin de formation et attestation de suivi de formation

- **Lieu d'intervention** :

76 avenue Maréchal Foch - Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
40130 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :

06.18.07.60.06/05.58.55.59.55

eofimmo@gmail.com

Adresse :

EoFIMMO

76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
40130 CAPBRETON

« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

CABINET D'EXPERTISE ET DE FORMATION EN IMMOBILIER

76 avenue Maréchal Foch-Résidence Cœur Boisé-40130 CAPBRETON

tél 06.18.07.60.06/05.58.55.59.55- eofimmo@gmail.com-www.eofimmo.fr

RCP Gras Savoie 127 103 754 -Entreprise individuelle immatriculée sous le N°SIRET 450.694.641.00025

PROGRAMME DE FORMATION 2020-2021

TRACFIN—LA RESPONSABILITE DE L'AGENT IMMOBILIER EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, salariés-négociateurs, commerciaux, autres professionnels de l'immobilier.

S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservee aux professionnels de l'immobilier

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON

Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.

300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Objectifs de la formation :**

Connaître les obligations de l'agent immobilier en matière de lutte et de prévention contre le blanchiment d'argent,

Connaissance des principaux facteurs de risques

- **Contenus de la formation :**

Le rôle de l'agent immobilier dans la lutte contre le blanchiment d'argent (définition, responsabilité, mise en œuvre)

Le rôle de l'agent immobilier dans le respect de la confidentialité et la prévention contre le blanchiment de capitaux (normes, recueil des données, risques)

Le rôle de l'agent immobilier dans le cadre des services de la concurrence et de la consommation. (Définition des pratiques commerciales trompeuses, anti-concurrentielles, risques et sanctions prévues)

- **Durée :**

2h30 soit une demi-journée d'intervention (réalisée avec RGPD et non-discrimination à l'accès au logement)

- **Moyens et méthodes pédagogiques :**

Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques

Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique

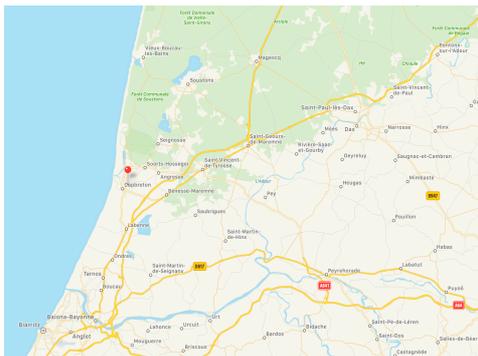
- **Modalité d'évaluation et finalités :** test en fin de formation et attestation de suivi de formation

- **Lieu d'intervention :**

76 avenue Maréchal Foch Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
40130 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :

06.18.07.60.06/05.58.55.59.55

eofimmo@gmail.com

Adresse :

EOFImmo

76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
40130 CAPBRETON

« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

CABINET D'EXPERTISE ET DE FORMATION EN IMMOBILIER

76 avenue Maréchal Foch-Résidence Cœur Boisé-40130 CAPBRETON

tél 06.18.07.60.06/05.58.55.59.55- eofimmo@gmail.com-www.eofimmo.fr

RCP Gras Savoie 127 103 754 -Entreprise individuelle immatriculée sous le N°SIRET 450.694.641.00025

PROGRAMME DE FORMATION 2020-2021

-RGPD -REGLEMENT GENERAL DE PROTECTION DES DONNEES

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, salariés-négociateurs, commerciaux, autres professionnels de l'immobilier.

S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservée aux professionnels de l'immobilier

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON

Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.

300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Objectifs de la formation :**

Connaître les obligations en matière de protection des données des clients

Connaître les process à mettre en place en interne

- **Contenus de la formation :**

Ancien dispositif et la nouvelle réglementation en matière de protection des données

La notion de « données à caractère personnel » et données pouvant être collectées

Comprendre le nouveau dispositif : à qui s'adresse-t-il, quelles obligations ?

Comment mettre en place un process interne à l'entreprise

La responsabilité de l'entreprise

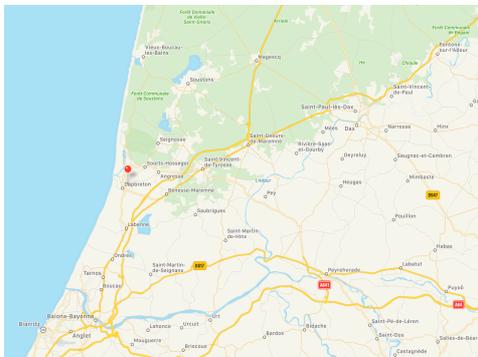
- **Durée :**

2h30 soit une demi-journée d'intervention (réalisée avec TRACFIN et non-discrimination à l'accès au logement)

- **Moyens et méthodes pédagogiques :**
Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques
Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique
- **Modalité d'évaluation et finalités :** test en fin de formation et attestation de suivi de formation
- **Lieu d'intervention :**
76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
40130 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :
06.18.07.60.06/05.58.55.59.55
eofimmo@gmail.com

Adresse :
EOFImmo
76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
40130 CAPBRETON

« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

PROGRAMME DE FORMATION 2020-2021

NON-DISCRIMINATION A L'ACCES AU LOGEMENT

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, salariés-négociateurs, commerciaux, autres professionnels de l'immobilier.

S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservée aux professionnels de l'immobilier

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON

Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?**

Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.

300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Objectifs de la formation :**

Connaître les obligations de l'agent immobilier en matière de lutte contre les discriminations à l'accès au logement en matière de location et de vente

Appliquer les règles de déontologie

- **Contenus de la formation :**

La notion de « discrimination à l'accès au logement » : notion de discrimination et textes applicables

Le rôle de l'agent immobilier dans le cadre de la vente d'un logement

Le rôle de l'agent immobilier dans le cadre de la mise en location d'un logement

La méthode de testing pour faire établir la discrimination au logement

Les sanctions encourues en cas de discrimination

- **Durée :**

2h00 soit une demi-journée d'intervention (réalisée avec RGPD et TRACFIN)

CABINET D'EXPERTISE ET DE FORMATION EN IMMOBILIER

76 avenue Maréchal Foch-Résidence Cœur Boisé-40130 CAPBRETON

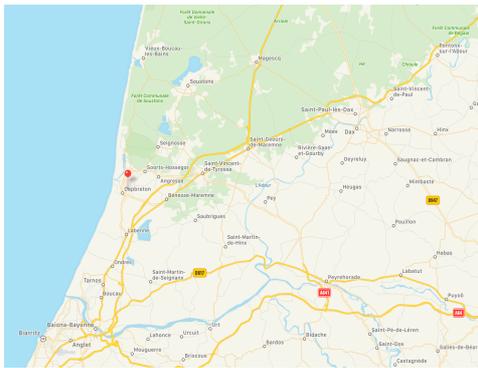
tél 06.18.07.60.06/05.58.55.59.55- eofimmo@gmail.com-www.eofimmo.fr

RCP Gras Savoie 127 103 754 -Entreprise individuelle immatriculée sous le N°SIRET 450.694.641.00025

- **Moyens et méthodes pédagogiques :**
Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques
Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique
- **Modalité d'évaluation et finalités :** test en fin de formation et attestation de suivi de formation
- **Lieu d'intervention :**
76 avenue Maréchal Foch Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
40130 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :
06.18.07.60.06/05.58.55.59.55
eofimmo@gmail.com

Adresse :
EOFImmo
76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
40130 CAPBRETON

« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

PROGRAMMES DE FORMATION 2020-2021

GESTION LOCATIVE

PROGRAMME DE FORMATION 2020-2021

-LES NOUVEAUTES ET POINTS PARTICULIERS DE LA LOCATION -

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, salariés-négociateurs, commerciaux, gestionnaires en immobilier.

S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservee aux professionnels de l'immobilier

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON

Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter :

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.

300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Objectifs de la formation :**

Connaître les nouveautés apportées par la loi ELAN

Savoir intégrer les nouveautés à sa pratique quotidienne

Savoir conseiller les clients sur les enjeux de cette nouvelle loi

Connaître les règles en matière de vente d'un logement loué

Savoir conseiller un propriétaire-bailleur et un acquéreur

Savoir gérer les inquiétudes du locataire

- **Contenus de la formation :**

LA LOI ELAN

La loi ELAN : entrée en vigueur et objectifs

La loi ELAN et le régime de la location

La création d'un bail mobilité en meublé

Des modifications apportées sur les locations en vide : caution, squatt, loyer

Le renforcement du contrôle des locations de courte durée

La loi ELAN et le droit de l'urbanisme :

Limiter les recours abusifs contre les PC

Favoriser la transformation des bureaux

La loi ELAN et les autres modifications

LA VENTE DU LOGEMENT LOUE ET LES NOUVEAUTES ISSUES DE LA LOI ALUR

La loi ALUR et les nouvelles règles en matière de protection du locataire
La distinction entre location vide et meublée
Les règles en matière de congé du propriétaire et du locataire
La protection du locataire renforcée

La vente du logement loué et l'application des nouvelles règles issues de la loi ALUR
En location meublée
En location vide
Savoir conseiller le propriétaire-bailleur en amont et lors de la mise en vente
Analyse de la rentabilité du logement (analyser l'ensemble des critères liés au bail)

- **Durée :**
7h00 soit une journée d'intervention

- **Moyens et méthodes pédagogiques :**

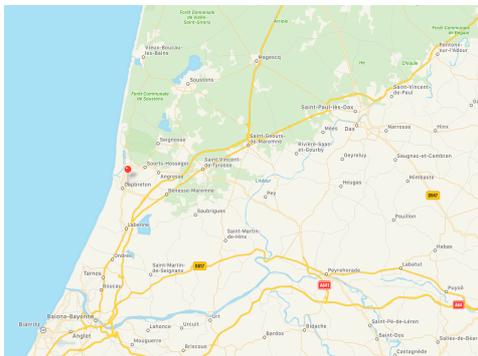
*Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques
Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique*

- **Modalité d'évaluation et finalités :** test en fin de formation et attestation de suivi de formation

- **Lieu d'intervention :**
76 avenue Maréchal Foch – Résidence Cœur Boisé – Bât.C1- 40 130 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :
06.18.07.60.06/05.58.55.59.55
eofimmo@gmail.com

Adresse :
EOFImmo
76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
40130 CAPBRETON

« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

CABINET D'EXPERTISE ET DE FORMATION EN IMMOBILIER
76 avenue Maréchal Foch-Résidence Cœur Boisé-40130 CAPBRETON
tél 06.18.07.60.06/05.58.55.59.55- eofimmo@gmail.com-www.eofimmo.fr
RCP Gras Savoie 127 103 754 -Entreprise individuelle immatriculée sous le N°SIRET 450.694.641.00025

PROGRAMME DE FORMATION 2020-2021

LES BAUX D'HABITATION – LA LOCATION NUE

(à jour des lois ALUR et ELAN)

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, gestionnaires, autres professionnels de l'immobilier.

S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservée aux professionnels de l'immobilier

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON

Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.

300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Objectifs de la formation :**

Acquérir les fondamentaux en matière de baux d'habitation en vide

Etre capable de poser les bonnes questions aux clients, demander et savoir lire les documents nécessaires.

Etre capable de rédiger un bail d'habitation

- **Contenus de la formation :**

Les différents types de baux d'habitation : location nue, meublée, saisonnière

Le mandat de gestion, les annonces immobilières, le relevé de gérance

Le choix du locataire : visite, documents à demander, l'assurance loyers impayés

L'état des lieux, les diagnostics obligatoires, dépôt de garantie

Le régime de la location vide : la durée du bail, les clauses, le loyer et sa révision, les charges, les travaux, les obligations des parties, la fin du bail

La signature du contrat type

Les impayés de loyers, l'abandon de domicile ; les procédures (option possible)

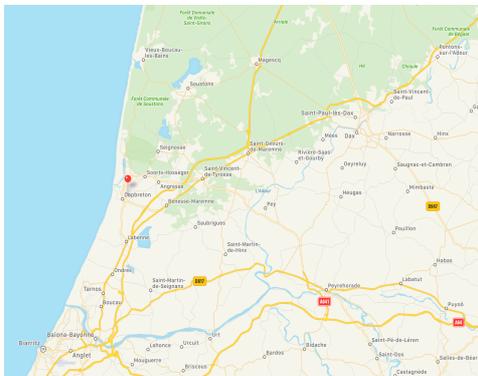
- **Durée :**

7h soit une journée d'intervention

- **Moyens et méthodes pédagogiques :**
Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques
Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique
- **Modalité d'évaluation et finalités :** test en fin de formation et attestation de suivi de formation
- **Lieu d'intervention :**
76 avenue Maréchal Foch – Résidence Cœur Boisé – Bât.C1 -40130 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :

06.18.07.60.06/05.58.55.59.55

eofimmo@gmail.com

Adresse :

EOFIMMO

76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
40130 CAPBRETON

« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

CABINET D'EXPERTISE ET DE FORMATION EN IMMOBILIER

76 avenue Maréchal Foch-Résidence Cœur Boisé-40130 CAPBRETON

tél 06.18.07.60.06/05.58.55.59.55- eofimmo@gmail.com-www.eofimmo.fr

RCP Gras Savoie 127 103 754 -Entreprise individuelle immatriculée sous le N°SIRET 450.694.641.00025

PROGRAMME DE FORMATION 2020-2021

-LES BAUX D'HABITATION-LA LOCATION EN MEUBLEE- (à jour des lois ALUR et ELAN)

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, gestionnaires, autres professionnels de l'immobilier.

S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservee aux professionnels de l'immobilier

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON

Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.

300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Objectifs de la formation :**

Assimiler les fondamentaux en matière de baux d'habitation en meublés.

Etre capable de rédiger un bail de location meublée, de conseiller les clients sur les enjeux du bail en meublé.

- **Contenus de la formation :**

Les différents types de baux d'habitation : location nue, meublée, saisonnière

Le choix du locataire : visite, documents à demander, l'assurance loyers impayés

La liste des meubles, l'état des lieux, les diagnostics obligatoires, l'assurance loyers impayés

Le régime de la location meublée : la durée du bail, les clauses, le loyer et sa révision, les charges, les travaux, les obligations des parties, la fin du bail

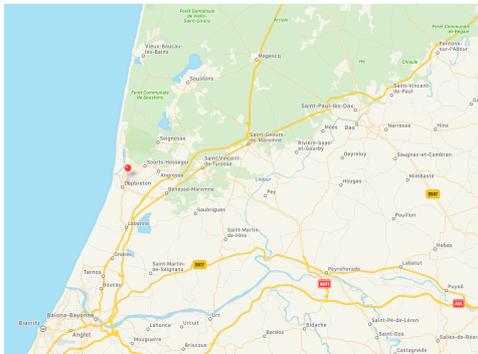
- **Durée :**

7h soit une journée d'intervention

- **Moyens et méthodes pédagogiques :**
Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques
Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique
- **Modalité d'évaluation et finalités :** test en fin de formation et attestation de suivi de formation
- **Lieu d'intervention :**
76 avenue Maréchal Foch – Résidence Cœur Boisé – Bât.C1 -401 30 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :
06.18.07.60.06/05.58.55.59.55
eofimmo@gmail.com

Adresse :
EOFImmo
76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
401 30 CAPBRETON

« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

PROGRAMME DE FORMATION 2020-2021 -LOCATION SAISONNIÈRE-

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, gestionnaires, autres professionnels de l'immobilier.

S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservee aux professionnels de l'immobilier

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON

Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.

300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Objectifs de la formation :**

Connaître et maîtriser la location saisonnière et la location meublée

Savoir distinguer les deux régimes

Savoir rédiger un contrat

- **Contenus de la formation :**

Le cadre réglementaire

Le contrat de location saisonnière

La location saisonnière et le gestionnaire immobilier

La procédure de classement du meublé touristique

Statut et fiscalité du loueur meublé

- **Moyens et méthodes pédagogiques :**

Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques

Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique

- **Durée :**

7h00 soit une journée d'intervention.

- **Moyens et méthodes pédagogiques :**

Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques

Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique

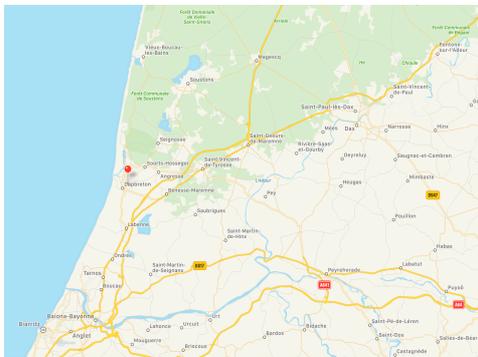
- **Modalité d'évaluation et finalités :** test en fin de formation et attestation de suivi de formation

- **Lieu d'intervention :**

76 avenue Maréchal Foch – Résidence Cœur Boisé – Bât.C1 -401 30 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :

06.18.07.60.06/05.58.55.59.55

eofimmo@gmail.com

Adresse :

EOFImmo

76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
401 30 CAPBRETON

« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État »

CABINET D'EXPERTISE ET DE FORMATION EN IMMOBILIER

76 avenue Maréchal Foch-Résidence Cœur Boisé-40130 CAPBRETON

tél 06.18.07.60.06/05.58.55.59.55- eofimmo@gmail.com-www.eofimmo.fr

RCP Gras Savoie 127 103 754 -Entreprise individuelle immatriculée sous le N°SIRET 450.694.641.00025

PROGRAMME DE FORMATION 2020-2021

-LES FONDAMENTAUX DES BAUX COMMERCIAUX- AJOUR DE LA LOI PINEL-

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers.

S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservée aux professionnels de l'immobilier

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON

Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.

300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Objectifs de la formation :**

Assimiler les fondamentaux en matière de baux commerciaux.

Comprendre les enjeux et être capable de conseiller les clients sur le bail commercial.

- **Contenus de la formation :**

Distinction avec le bail professionnel

Le régime du bail commercial : définition, conditions, champs d'application

Le droit d'entrée : pas-de-porte et droit au bail

Le loyer, sa détermination, sa révision, son dé plafonnement

Les charges et travaux : la nouvelle répartition des obligations bailleur-preneur

La destination du bail, déspecialisation partielle et plénière

La durée du bail, son renouvellement.

La fin du bail : congé du preneur, du bailleur

L'indemnité d'éviction.

- *Cas pratiques et mise en situation*

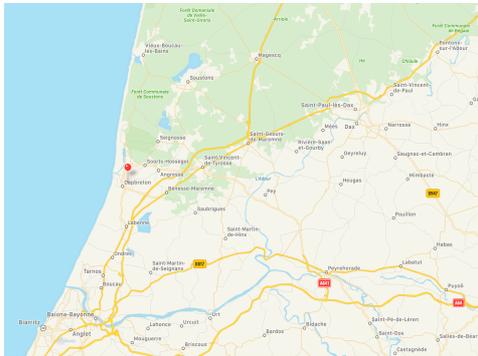
- **Durée :**

7h00 soit une journée d'intervention

- **Moyens et méthodes pédagogiques :**
Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques
Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique
- **Modalité d'évaluation et finalités :** test en fin de formation et attestation de suivi de formation
- **Lieu d'intervention :**
76 avenue Maréchal Foch – Résidence Cœur Boisé – Bât.C1 -40130 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :
06.18.07.60.06/05.58.55.59.55
eofimmo@gmail.com

Adresse :
EOFIMMO
76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
40130 CAPBRETON

« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

PROGRAMMES DE FORMATION 2020-2021

TRANSACTION IMMOBILIERE

PROGRAMME DE FORMATION 2020-2021

-TRANSACTION DE BIENS IMMOBILIERS DANS L'ANCIEN-

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, salariés-négociateurs, commerciaux, autres professionnels de l'immobilier.

S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservée aux professionnels de l'immobilier

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON

Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.

300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Objectifs de la formation :**

Maîtriser les étapes importantes de la négociation immobilière

Savoir appréhender un bien immobilier, poser les bonnes questions

- **Contenus de la formation :**

- *L'approche des différents types de biens immobiliers, poser les bonnes questions, savoir demander les documents adaptés*

- *L'évaluation du bien : les différentes approches du prix, expliquer votre estimation et la faire accepter par le vendeur.*

- *La prise du mandat : quel mandat, comprendre les différentes clauses du mandat.*

Les règles en matière de publicité

- *La visite : le bon de visite et le droit à honoraires*

- *L'intention d'achat : la promesse d'achat et le compromis de vente : règles de validité, conditions suspensives, quel document signé*

- *L'acte authentique chez notaire : suivi jusqu'à signature.*

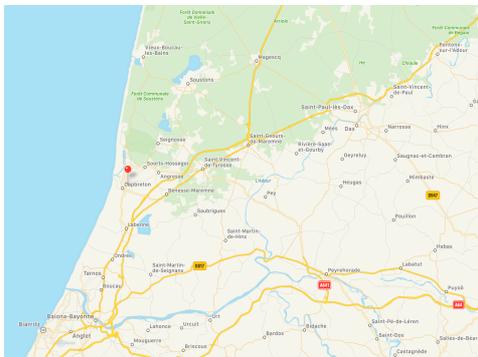
- **Durée :**

7h00 soit une journée d'intervention

- **Moyens et méthodes pédagogiques :**
Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques
Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique
- **Modalité d'évaluation et finalités :** test en fin de formation et attestation de suivi de formation
- **Lieu d'intervention :**
76 avenue Maréchal Foch – Résidence Cœur Boisé – Bât.C1 -401 30 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :

06.18.07.60.06/05.58.55.59.55

eofimmo@gmail.com

Adresse :

EOFImmo

76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
401 30 CAPBRETON

« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

PROGRAMME DE FORMATION 2020

INITIATION A L'ACTIVITE DE TRANSACTION DE LOCAUX PROFESSIONNELS, COMMERCIAUX ET FONDS DE COMMERCE

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, salariés-négociateurs, commerciaux, autres professionnels de l'immobilier.

S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservée aux professionnels de l'immobilier

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON

Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.

300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Objectifs de la formation :**

Acquérir les fondamentaux en matière de transaction de locaux professionnels, commerciaux et fonds de commerce

Etre capable de poser les bonnes questions aux clients, demander et savoir lire les documents nécessaires.

Connaître et appliquer les méthodes d'estimation d'un bien à usage professionnel

- **Contenus de la formation :**

Les différents types de locaux à usage professionnels et commerciaux

Les autorisations nécessaires préalables

La vente des murs

La vente du fonds de commerce

L'estimation des locaux professionnels, murs et fonds de commerce

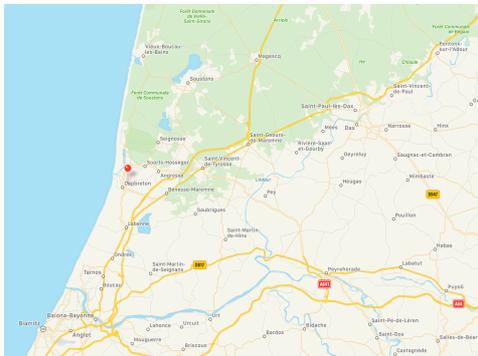
- **Durée :**

7h00 soit une journée d'intervention.

- **Moyens et méthodes pédagogiques :**
Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques
Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique
- **Modalité d'évaluation et finalités :** test en fin de formation et attestation de suivi de formation
- **Lieu d'intervention :**
76 avenue Maréchal Foch – Résidence Cœur Boisé – Bât.C1 -401 30 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :
06.18.07.60.06/05.58.55.59.55
eofimmo@gmail.com

Adresse :
EOFImmo
76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
401 30 CAPBRETON

« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

PROGRAMME DE FORMATION 2020-2021

-LES FONDAMENTAUX DE LA PROSPECTION EN IMMOBILIER-

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, salariés-négociateurs, commerciaux, autres professionnels de l'immobilier.

S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservée aux professionnels de l'immobilier

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON

Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.

300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Objectifs de la formation :**

Apprendre à organiser sa prospection

Apprendre à repérer et traiter les objections

Apprendre à se fixer des objectifs pour obtenir des résultats

- **Contenus de la formation :**

Le postulat du métier sur notre secteur

Comment préparer sa prospection

Différents modes de prospection

Paiement et garanties

Obtenir un rendez-vous

Créer son plan de prospection

Mise en pratique

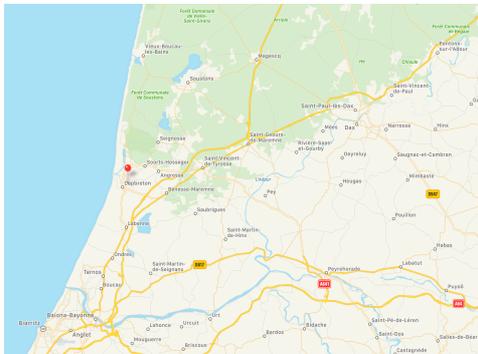
- **Durée :**

7h00 soit une journée d'intervention.

- **Moyens et méthodes pédagogiques :**
Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques
Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique
- **Modalité d'évaluation et finalités :** test en fin de formation et attestation de suivi de formation
- **Lieu d'intervention :**
76 avenue Maréchal Foch – Résidence Cœur Boisé – Bât.C1 -401 30 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :
06.18.07.60.06/05.58.55.59.55
eofimmo@gmail.com

Adresse :
EOFImmo
76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
401 30 CAPBRETON

« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

PROGRAMME DE FORMATION

L'ESTIMATION DE BIENS IMMOBILIERS D'HABITATION

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, salariés-négociateurs, commerciaux, autres professionnels de l'immobilier.

S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservée aux professionnels de l'immobilier

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON

Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.

300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

Objectifs de la formation :

- Savoir analyser la situation d'un bien immobilier à usage d'habitation
- Connaître et appliquer les différentes méthodes d'estimation
- Savoir présenter un prix, l'expliquer

Contenus de la formation :

- *Les enjeux de l'estimation immobilière : loi Hoguet, code de déontologie et expertise*
- *L'analyse du bien immobilier : visite, analyse de la situation globale du bien immobilier*
- *Les documents et démarches nécessaires à l'estimation*
- *L'étude de marché*
- *Les méthodes d'estimation*
- *La rédaction du rapport, la remise ou non du document*
- *Expliquer et justifier le prix*
- *Les enjeux de l'estimation dans la prise de mandat*

CABINET D'EXPERTISE ET DE FORMATION EN IMMOBILIER

76 avenue Maréchal Foch-Résidence Cœur Boisé-40130 CAPBRETON

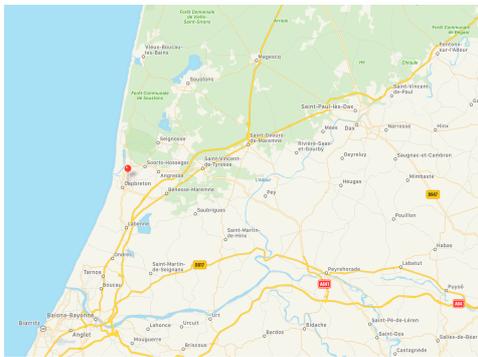
tél 06.18.07.60.06/05.58.55.59.55- eofimmo@gmail.com-www.eofimmo.fr

RCP Gras Savoie 127 103 754 -Entreprise individuelle immatriculée sous le N°SIRET 450.694.641.00025

- **Durée :**
7h00 soit une journée d'intervention.
- **Moyens et méthodes pédagogiques :**
Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques
Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique
- **Modalité d'évaluation et finalités :** test en fin de formation et attestation de suivi de formation
- **Lieu d'intervention :**
76 avenue Maréchal Foch – Résidence Cœur Boisé – Bât.C1 -401 30 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :
06.18.07.60.06/05.58.55.59.55
eofimmo@gmail.com

Adresse :
EOFImmo
76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
40130 CAPBRETON

« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

PROGRAMME DE FORMATION

L'ESTIMATION DE BIENS IMMOBILIERS PROFESSIONNELS ET COMMERCIAUX

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, salariés-négociateurs, commerciaux, autres professionnels de l'immobilier.

S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservée aux professionnels de l'immobilier

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON

Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.

300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

Objectifs de la formation :

- Savoir analyser la situation d'un bien immobilier à usage professionnels et commerciaux
- Connaître et appliquer les différentes méthodes d'estimation
- Savoir présenter un prix, l'expliquer

Contenus de la formation :

- *Les enjeux de l'estimation immobilière : loi Hoguet, code de déontologie et expertise*
- *L'analyse du bien immobilier : visite, analyse de la situation globale du bien immobilier*
- *Les documents et démarches nécessaires à l'estimation*
- *L'étude de marché*
- *Les méthodes d'estimation*
- *La rédaction du rapport, la remise ou non du document*
- *Expliquer et justifier le prix*
- *Les enjeux de l'estimation dans la prise de mandat*

CABINET D'EXPERTISE ET DE FORMATION EN IMMOBILIER

76 avenue Maréchal Foch-Résidence Cœur Boisé-40130 CAPBRETON

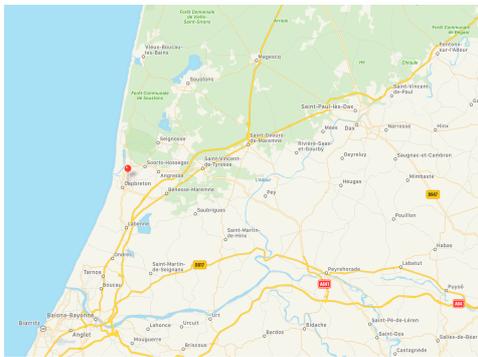
tél 06.18.07.60.06/05.58.55.59.55- eofimmo@gmail.com-www.eofimmo.fr

RCP Gras Savoie 127 103 754 -Entreprise individuelle immatriculée sous le N°SIRET 450.694.641.00025

- **Durée :**
7h00 soit une journée d'intervention.
- **Moyens et méthodes pédagogiques :**
Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques
Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique
- **Modalité d'évaluation et finalités :** test en fin de formation et attestation de suivi de formation
- **Lieu d'intervention :**
76 avenue Maréchal Foch – Résidence Cœur Boisé – Bât.C1 -401 30 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :
06.18.07.60.06/05.58.55.59.55
eofimmo@gmail.com

Adresse :
EOFImmo
76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
40130 CAPBRETON

« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

PROGRAMME DE FORMATION 2020-2021

-LA VENTE EN L'ÉTAT FUTUR D'ACHÈVEMENT-

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, salariés-négociateurs, commerciaux, autres professionnels de l'immobilier.

S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservée aux professionnels de l'immobilier

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON

Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.

300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Objectifs de la formation :**

Connaître et maîtriser la réglementation de la vente en l'état futur d'achèvement

Comprendre les clauses et obligations du professionnel

- **Contenus de la formation :**

Définition, champs d'application

Contrat de réservation ou préliminaire

Contrat de vente définitif et annexes

Paiement et garanties

Achèvement, réception et livraison

Garanties après livraison

Mise en pratique

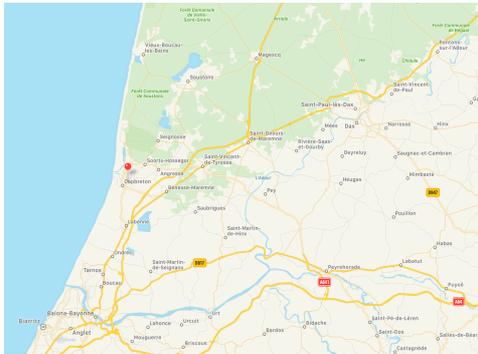
- **Durée :**

7h00 soit une journée d'intervention.

- **Moyens et méthodes pédagogiques :**
Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques
Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique
- **Modalité d'évaluation et finalités :** test en fin de formation et attestation de suivi de formation
- **Lieu d'intervention :**
76 avenue Maréchal Foch – Résidence Cœur Boisé – Bât.C1 -40130 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :

06.18.07.60.06/05.58.55.59.55

eofimmo@gmail.com

Adresse :

EOFImmo

76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
40130 CAPBRETON

« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

CABINET D'EXPERTISE ET DE FORMATION EN IMMOBILIER

76 avenue Maréchal Foch-Résidence Cœur Boisé-40130 CAPBRETON

tél 06.18.07.60.06/05.58.55.59.55- eofimmo@gmail.com-www.eofimmo.fr

RCP Gras Savoie 127 103 754 -Entreprise individuelle immatriculée sous le N°SIRET 450.694.641.00025

PROGRAMME DE FORMATION 2020-2021

DROIT DE L'URBANISME ET LES NOUVEAUX PLUI -

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, salariés-négociateurs, commerciaux, gestionnaires en immobilier.
S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservee aux professionnels de l'immobilier
Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON
Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.
300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Objectifs de la formation :**

Connaître et maîtriser la réglementation du droit de l'urbanisme
Comprendre les différents documents d'urbanisme : SCOT, RNU, PLU, PLUI
Connaître les différentes autorisations d'urbanisme

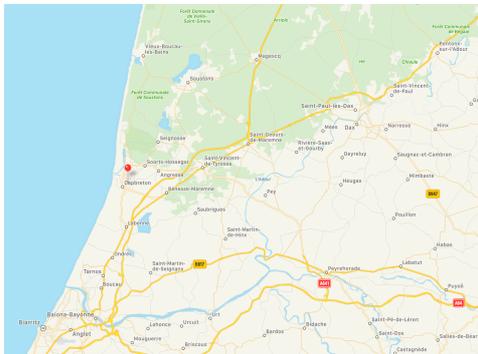
- **Contenus de la formation :**

Les documents d'urbanisme : SCOT, RNU, RSD, PLU, PLUI...
Le PLU : contenu, règlements, les différentes zones, la procédure d'élaboration
Les autorisations d'urbanisme : CU, Déclaration préalable et PC
L'impact de la loi ELAN sur le droit de l'urbanisme
Cas pratique : Appréhender un PLUI, rechercher les règles applicables à une parcelle de terrain, lire et comprendre les droits à construire

- **Durée :**

7h soit une journée d'intervention

- **Moyens et méthodes pédagogiques :**
Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques
Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique
- **Modalité d'évaluation et finalités :** test en fin de formation et attestation de suivi de formation
- **Lieu d'intervention :**
76 avenue Maréchal Foch – Résidence Cœur Boisé – Bât.C1 -40130 CAPBRETON
- **Accès PMR :** Oui
Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :
06.18.07.60.06/05.58.55.59.55
eofimmo@gmail.com

Adresse :
EOFIMMO
76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
40130 CAPBRETON

« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État »

PROGRAMME DE FORMATION 2020-2021

-VENTE D'UN LOT DE COPROPRIÉTÉ- À JOUR DE LA LOI ALUR-

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, salariés-négociateurs, commerciaux, autres professionnels de l'immobilier.

S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservée aux professionnels de l'immobilier

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON

Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.

300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Objectifs de la formation :**

Acquérir les fondamentaux en matière droit de la copropriété

Connaître les règles en matière de vente d'un lot de copropriété

Savoir lire et comprendre les documents

Savoir conseiller ses clients sur la vente d'un lot de copropriété

- **Contenus de la formation :**

Le régime juridique de la copropriété, distinction entre parties communes, parties privatives, charges communes, charges spéciales...

La vente du lot de copropriété : obligations légales à respecter et les nouveautés apportées par la loi ALUR

Les documents en copropriété : Règlement de copropriété, état descriptif de division, PV d'assemblée générale, relevé de charges, autres documents.

Les travaux en copropriété : conseiller en cas de travaux.

Cas pratiques et mises en situation.

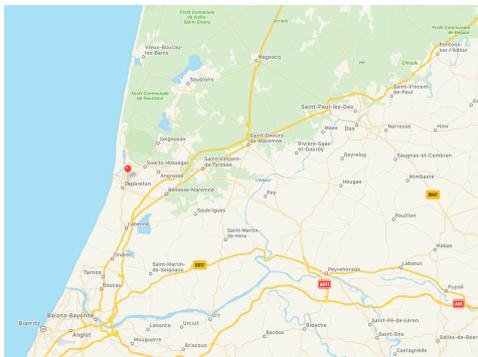
- **Durée :**

7h00 soit une journée d'intervention

- **Moyens et méthodes pédagogiques :**
Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques
Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique
- **Modalité d'évaluation et finalités :** test en fin de formation et attestation de suivi de formation
- **Lieu d'intervention :**
76 avenue Maréchal Foch – Résidence Cœur Boisé – Bât.C1 -40130 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :
06.18.07.60.06/05.58.55.59.55
eofimmo@gmail.com

Adresse :
EOFImmo
76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
40130 CAPBRETON

« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État »

PROGRAMME DE FORMATION 2020-2021

-LA VENTE D'UN LOGEMENT OCCUPE -

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, salariés-négociateurs, commerciaux, gestionnaires en immobilier.

S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservée aux professionnels de l'immobilier

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON

Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.

300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Objectifs de la formation :**

Connaître les nouveautés apportées par la loi ALUR

Savoir conseiller les clients sur les enjeux de cette nouvelle loi

Connaître les règles en matière de vente d'un logement loué

Savoir conseiller un propriétaire-bailleur et un acquéreur

- **Contenus de la formation :**

La loi ALUR et les nouvelles règles en matière de protection du locataire

La distinction entre location vide et meublée

Les règles en matière de congé du propriétaire et du locataire

La protection du locataire renforcée

La vente du logement loué et l'application des nouvelles règles issues de la loi ALUR

En location meublée

En location vide

Savoir conseiller le propriétaire-bailleur en amont et lors de la mise en vente

Analyse de la rentabilité du logement (analyser l'ensemble des critères liés au bail)

- **Durée :**

7h00 soit une journée d'intervention

- **Moyens et méthodes pédagogiques :**
Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques
Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique
- **Modalité d'évaluation et finalités :** test en fin de formation et attestation de suivi de formation
- **Lieu d'intervention :**
76 avenue Maréchal Foch – Résidence Cœur Boisé – Bât.C1 -401 30 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :

06.18.07.60.06/05.58.55.59.55

eofimmo@gmail.com

Adresse :

EOFImmo

76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
401 30 CAPBRETON

« Organisme de formation enregistré sous le n°2400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État »

CABINET D'EXPERTISE ET DE FORMATION EN IMMOBILIER

76 avenue Maréchal Foch-Résidence Cœur Boisé-40130 CAPBRETON

tél 06.18.07.60.06/05.58.55.59.55- eofimmo@gmail.com-www.eofimmo.fr

RCP Gras Savoie 127 103 754 -Entreprise individuelle immatriculée sous le N°SIRET 450.694.641.00025

PROGRAMME DE FORMATION 2020-2021

DROIT DES CONTRATS -

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, salariés-négociateurs, commerciaux, gestionnaires en immobilier.

S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservee aux professionnels de l'immobilier

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON

Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.

300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Objectifs de la formation :**

Lecture des différents contrats (mandats de vente, de gestion, baux, statuts SCI, PV d'AG...)
Savoir quels documents demandés en fonction de la situation et savoir lire les principales informations

Comprendre les clauses et leur importance

Savoir expliquer aux clients les différentes clauses d'un contrat

- **Contenus de la formation :**

Distinction entre les différents types de contrats

Étude des principales clauses d'un contrat

Apprendre à lire, comprendre et rédiger des clauses.

Cas pratiques et mises en situation.

- **Durée :**

7h soit une journée d'intervention

- **Moyens et méthodes pédagogiques :**

Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques

Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique

CABINET D'EXPERTISE ET DE FORMATION EN IMMOBILIER

76 avenue Maréchal Foch-Résidence Cœur Boisé-40130 CAPBRETON

tél 06.18.07.60.06/05.58.55.59.55- eofimmo@gmail.com-www.eofimmo.fr

RCP Gras Savoie 127 103 754 -Entreprise individuelle immatriculée sous le N°SIRET 450.694.641.00025

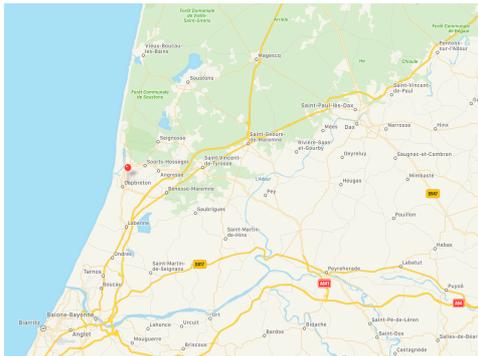
- **Modalité d'évaluation et finalités** : test en fin de formation et attestation de suivi de formation

- **Lieu d'intervention** :

76 avenue Maréchal Foch – Résidence Cœur Boisé – Bât.C1 -401 30 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :

06.18.07.60.06/05.58.55.59.55

eofimmo@gmail.com

Adresse :

EOFImmo

76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
401 30 CAPBRETON

« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État »

CABINET D'EXPERTISE ET DE FORMATION EN IMMOBILIER

76 avenue Maréchal Foch-Résidence Cœur Boisé-401 30 CAPBRETON

tél 06.18.07.60.06/05.58.55.59.55- eofimmo@gmail.com-www.eofimmo.fr

RCP Gras Savoie 127 103 754 -Entreprise individuelle immatriculée sous le N°SIRET 450.694.641.00025

PROGRAMMES DE FORMATION 2020-2021

AUTRES THEMES

PROGRAMME DE FORMATION 2020-2021 LES DISPOSITIFS DE DEFISCALISATION : LA LOI PINEL

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, salariés-négociateurs, commerciaux, gestionnaires en immobilier.
S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservée aux professionnels de l'immobilier
Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON
Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.
300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Objectifs de la formation :**

Acquérir les fondamentaux en matière de défiscalisation immobilière
Connaître les différents dispositifs de défiscalisation
Connaître le dispositif PINEL

- **Contenus de la formation :**

Les différents dispositifs de défiscalisation
Les principaux mécanismes de la défiscalisation
Le dispositif PINEL
Cas pratiques et mises en situation.

- **Durée :**

7h soit une journée d'intervention

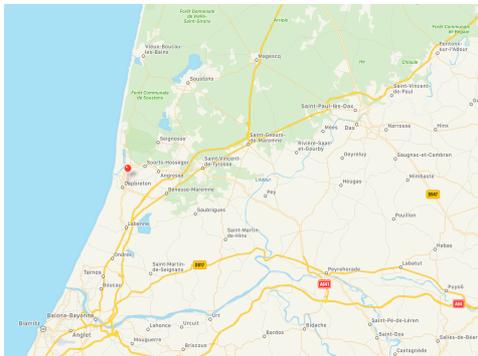
- **Moyens et méthodes pédagogiques :**

Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques
Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique

- **Modalité d'évaluation et finalités** : test en fin de formation et attestation de suivi de formation
- **Lieu d'intervention** :
76 avenue Maréchal Foch – Résidence Cœur Boisé – Bât.C1 -401 30 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :
06.18.07.60.06/05.58.55.59.55
eofimmo@gmail.com

Adresse :
EOFImmo
76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
401 30 CAPBRETON

*« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »*

PROGRAMME DE FORMATION 2020-2021 FISCALITE IMMOBILIERE

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, salariés-négociateurs, commerciaux, gestionnaires en immobilier.

S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservée aux professionnels de l'immobilier

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON

Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.

300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Objectifs de la formation :**

Appréhender les différents modes d'acquisition d'un bien immobilier

Connaître les avantages et inconvénients de chaque dispositif

Connaître les fondamentaux en matière de fiscalité

Être capable de conseiller un client sur les grands principes de la fiscalité immobilière

- **Contenus de la formation :**

Les différents modes d'acquisition : achat SCI (IR ou IS), mariage, Pacs, indivision, donation, succession, viager, mono-propriété

La notion de démembrement de propriété, parts d'un bien immobilier

Conséquences sur la mutation d'un bien immobilier

Conséquences fiscales sur la mutation d'un bien immobilier

Cas pratiques : comprendre les mécanismes et les appliquer

- **Durée :**

7h soit une journée d'intervention

- **Moyens et méthodes pédagogiques :**

Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques

Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique

CABINET D'EXPERTISE ET DE FORMATION EN IMMOBILIER

76 avenue Maréchal Foch-Résidence Cœur Boisé-40130 CAPBRETON

tél 06.18.07.60.06/05.58.55.59.55- eofimmo@gmail.com-www.eofimmo.fr

RCP Gras Savoie 127 103 754 -Entreprise individuelle immatriculée sous le N°SIRET 450.694.641.00025

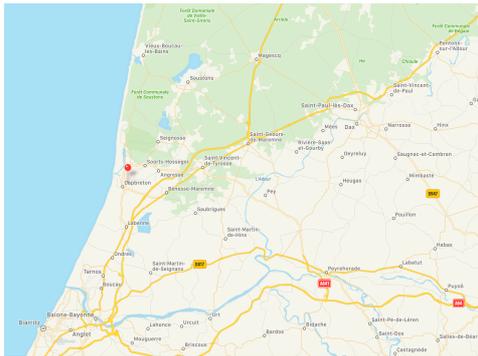
- **Modalité d'évaluation et finalités** : test en fin de formation et attestation de suivi de formation

- **Lieu d'intervention** :

76 avenue Maréchal Foch – Résidence Cœur Boisé – Bât.C1 -401 30 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :

06.18.07.60.06/05.58.55.59.55

eofimmo@gmail.com

Adresse :

EOFImmo

76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
401 30 CAPBRETON

*« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »*

CABINET D'EXPERTISE ET DE FORMATION EN IMMOBILIER

76 avenue Maréchal Foch-Résidence Cœur Boisé-401 30 CAPBRETON

tél 06.18.07.60.06/05.58.55.59.55- eofimmo@gmail.com-www.eofimmo.fr

RCP Gras Savoie 127 103 754 -Entreprise individuelle immatriculée sous le N°SIRET 450.694.641.00025

PROGRAMME DE FORMATION 2020-2021 L'ACHAT EN SCI -

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, salariés-négociateurs, commerciaux, gestionnaires en immobilier.

S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservée aux professionnels de l'immobilier

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON

Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.

300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Objectifs de la formation :**

Acquérir les fondamentaux en matière d'achat en SCI

Connaître le principe de l'achat en SCI

Etre capable de conseiller un client sur les principes d'acquisition en SCI

- **Contenus de la formation :**

Appréhender l'achat en SCI

Le fonctionnement d'une SCI

L'Assemblée générale

Les associés

Le régime fiscal

Connaître les avantages et inconvénients de la SCI

Cas pratique : lire des documents, repérer les informations importantes

- **Durée :**

7h soit une journée d'intervention

- **Moyens et méthodes pédagogiques :**

Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques

Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique

CABINET D'EXPERTISE ET DE FORMATION EN IMMOBILIER

76 avenue Maréchal Foch-Résidence Cœur Boisé-40130 CAPBRETON

tél 06.18.07.60.06/05.58.55.59.55- eofimmo@gmail.com-www.eofimmo.fr

RCP Gras Savoie 127 103 754 -Entreprise individuelle immatriculée sous le N°SIRET 450.694.641.00025

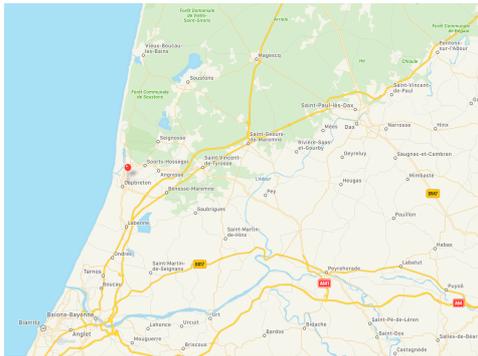
- **Modalité d'évaluation et finalités** : test en fin de formation et attestation de suivi de formation

- **Lieu d'intervention** :

76 avenue Maréchal Foch – Résidence Cœur Boisé – Bât.C1 -401 30 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :

06.18.07.60.06/05.58.55.59.55

eofimmo@gmail.com

Adresse :

EoFIMMO

76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
401 30 CAPBRETON

« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

CABINET D'EXPERTISE ET DE FORMATION EN IMMOBILIER

76 avenue Maréchal Foch-Résidence Cœur Boisé-401 30 CAPBRETON

tél 06.18.07.60.06/05.58.55.59.55- eofimmo@gmail.com-www.eofimmo.fr

RCP Gras Savoie 127 103 754 -Entreprise individuelle immatriculée sous le N°SIRET 450.694.641.00025

PROGRAMME DE FORMATION 2020-2021 L'ACHAT EN VIAGER

- **Public visé par la formation et prérequis :**

Agents immobiliers, salariés-négociateurs, commerciaux, gestionnaires en immobilier.

S'agit-il d'une formation « tous publics » ? Réservée aux professionnels de l'immobilier

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON

Modalités d'accès : Être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.

Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

- **Tarifs :** fonction du nombre de personnes dans le groupe : nous consulter

250€/jour/net de TVA/par stagiaire à partir de 3 stagiaires.

300 €/jour/net de TVA/par stagiaire si moins de 3 stagiaires.

- **Objectifs de la formation :**

Acquérir les fondamentaux en matière de vente en viager

Acquérir les notions de rente viagère, de bouquet, connaître le mécanisme de la vente en viager

S'approprier les méthodes d'estimation d'un bien en viager

Être capable de conseiller un client sur les avantages et inconvénients du viager

- **Contenus de la formation :**

I LE PRINCIPE DU VIAGER

Définition et réglementation applicable au viager, le marché du viager

Les règles du contrat en viager

Viager occupé ou libre

Notion de bouquet, de rente, crédit-rentier, débit-rentier

Notion de barème et de calcul

II LE CONTRAT

Droits et obligations de chacune des parties

Les conditions de validité du contrat

La réversibilité de la rente

Les frais et droits applicables lors de l'acquisition

Les garanties

CABINET D'EXPERTISE ET DE FORMATION EN IMMOBILIER

76 avenue Maréchal Foch-Résidence Cœur Boisé-40130 CAPBRETON

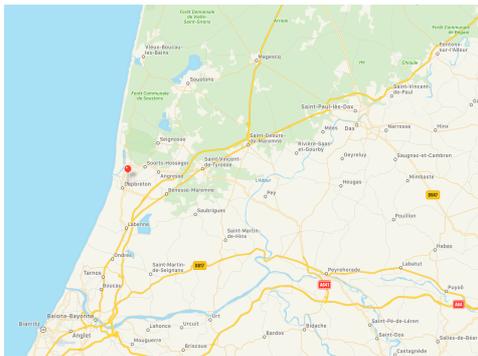
tél 06.18.07.60.06/05.58.55.59.55- eofimmo@gmail.com-www.eofimmo.fr

RCP Gras Savoie 127 103 754 -Entreprise individuelle immatriculée sous le N°SIRET 450.694.641.00025

- **Durée :**
7h soit une journée d'intervention
- **Moyens et méthodes pédagogiques :**
Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques
Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique
- **Modalité d'évaluation et finalités :** test en fin de formation et attestation de suivi de formation
- **Lieu d'intervention :**
76 avenue Maréchal Foch – Résidence Cœur Boisé – Bât.C1 -401 30 CAPBRETON

Accès PMR : Oui

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Toutes nos coordonnées :

06.18.07.60.06

eofimmo@gmail.com

Adresse :

EOFImmo

76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
401 30 CAPBRETON

« Organisme de formation enregistré sous le n°72400120140.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »